

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2013

---

ATTRIBUTIONS DU GARDE DES SCAUX ET DES MAGISTRATS DU MINISTÈRE  
PUBLIC EN MATIÈRE DE POLITIQUE PÉNALE ET D'ACTION PUBLIQUE - (N° 1230)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 67

présenté par  
Mme Dalloz

-----

### ARTICLE 1ER BIS A

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement de suppression de l'article 1<sup>er</sup> du présent projet.